



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 3 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 26 avril 2021
Date de publication : 10 mai 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

21.03.05.36

Commission

Vie Sportive, Culturelle et Associative

Objet

Demande de subvention 2021 à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Stéphane CHAMPANHET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Justine GRUET à Mme Frédérique DRAY (DCM 21.03.05.26)
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Isabelle MANGIN
M. Jean-Marie SERMIER à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM 21.03.05.39)

Secrétaire de séance

M. Jean-Pierre CUINET

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Sylvette MARCHAND (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Pascal FICHÈRE (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.03.05.27-41-42-43-44) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 21.03.05.44)

Rapporteur

M. Jean-Philippe LEFÈVRE

Depuis le 4 novembre 1992, la Ville de Dole est signataire d'une convention « Ville d'Art et d'Histoire ». Fort du soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté, le service Animation du Patrimoine conçoit, coordonne et réalise différentes actions de valorisation, d'éducation et de sensibilisation au patrimoine, pour un budget global de 49 000€, tel que décrit ci-dessous :

OPÉRATIONS	COÛT
Action culturelle tout public	30 000 €
Médiation culturelle adulte / jeune / enfant / famille	19 000 €
TOTAL	49 000 €

L'ensemble des actions présentées s'appuient sur la participation financière et humaine des services transversaux de la ville. Aussi pour une présentation sincère de l'action menée par la ville pour valoriser le patrimoine et le label Ville d'Art et d'Histoire, le budget intègre toutes les actions portées ou assistées par le service Animation du Patrimoine.

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20210503-DCM21030536-DE
Date de télétransmission : 06/05/2021
Date de réception préfecture : 06/05/2021

Les actions culturelles menées cette année sont les suivantes :

- La programmation de visites guidées quotidiennes en juillet et en août en collaboration avec l'Office de Tourisme du pays de Dole ;
- La conception et la réalisation d'une exposition estivale : « Dole l'embellie », titre provisoire. Un parcours dans la ville complètera cette exposition, afin de faire découvrir les lieux emblématiques de Dole ;
- La formation des guides-conférenciers dans le cadre des nouveaux parcours de visites estivales ;
- La réalisation de contenu pour des supports numériques. La création de parcours culturels sur l'application de la Ville de Dole (photos, repérages,...)
- La coordination des Journées Européennes du Patrimoine (inventer de nouvelles médiations inclusives) ;
- Une contribution à des articles et reportages patrimoniaux.

L'année 2021 marque la fin du chantier de rénovation du théâtre de Dole. Élément fort de l'histoire et de l'architecture doloise, le service Animation du Patrimoine est mobilisé pour participer aux actions et événements culturels autour de son inauguration.

Au-delà de ce moment particulier, le service pédagogique du service réfléchit à plusieurs visites guidées, et outils de médiation (livret, atelier, ...) à proposer aux habitants et établissements scolaires afin de présenter ce chantier, la rénovation et l'intérêt patrimonial et artistique de ce site culturel.

Les réalisations en termes de médiation culturelle sont les suivantes :

- L'accueil de classes et de groupes périscolaires de la Ville et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans le cadre de visites guidées ;
- La création d'ateliers et de support d'Éducation Artistique et Culturelle (le théâtre, le feu, le marché, les animaux dans la ville) ;
- Projet d'Éducation Artistique et Culturelle – Levez les yeux – Rendez-vous en Fontaines doloises ;
- La réactualisation de l'offre pédagogique suite à la pandémie ;
- La création et la conception d'articles sur le site culturel « Dole le plein de Culture » (site du pôle culturel pendant la crise sanitaire) ;
- Le soutien à la création de supports pédagogiques (expositions) ;
- La réédition du plan commenté du « circuit du chat perché » (8000 exemplaires) ;
- La programmation de rendez-vous patrimoine et visites nocturnes (une rue – une chanson) ;
- Participation à l'événement « y a plus de saison » ;
- Proposition d'interventions culturelles à domicile.

Pour l'année 2021, une participation financière de 18 000€ est sollicitée auprès de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté pour ces opérations, selon le plan de financement suivant :

Financement	Montant de la participation	Taux de participation
Ville de Dole	31 000 €	63%
DRAC Bourgogne Franche-Comté	18 000 €	37%
TOTAL	49 000 €	100%

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie Sportive, Culturelle et Associative » du 28 avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour les actions menées dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire,
- **SOLLICITE** la participation financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles/Animation du Patrimoine
- DRAC de Bourgogne Franche-Comté

Fait à Dole, le 3 mai 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20210503-DCM21030536-DE
Date de télétransmission : 06/05/2021
Date de réception préfecture : 06/05/2021